

## **Myria en appelle au Parlement pour le respect de son financement**

### **L'Echo**

Do. 12 Okt. 2017, Pagina 8

Le Centre fédéral Migration écrit à la Chambre afin de dénoncer les restrictions budgétaires dont il fait l'objet. Une atteinte à son indépendance, dénonce-t-il.

Après deux ans de concertation infructueuse, il est tentant de donner de la voix pour se faire entendre - et encore, peut-être certains se seraient montrés moins patients. Telle est la démarche entreprise par Myria, qui adresse au Parlement un dossier relatant ses mésaventures budgétaires, et que L'Echo a pu consulter.

Myria? Oui, le Centre fédéral Migration, issu, tout comme son grand "cousin" Unia, de la "scission", en 2014, du Centre pour l'égalité des chances. Cet organisme public autonome dépendant du Parlement fédéral assume une triple mission: veiller au respect des droits fondamentaux des étrangers, informer sur la nature et l'ampleur des flux migratoires, stimuler la lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains.

Le financement de Myria est assuré par une dotation annuelle de 1,5 million, fixée par arrêté royal et censée être indexée sur l'indice santé. Dans les faits, elle est pour (grosse) moitié octroyée par la Loterie nationale, à hauteur de 825.000 euros par an, seul le solde (695.000) étant à charge du Fédéral.

Le hic, c'est que cette dotation, Myria ne l'a jamais entièrement touchée. Souvenez-vous: nous sommes à la fin 2014 et le gouvernement Michel décrète une cure d'économies à tous les étages. Notamment dans la fonction publique: -2% de rythme annuel, précédé par un "choc" de -20% pour les frais de fonctionnement et de -4% pour le personnel. Myria n'échappe pas à la règle et voit sa dotation fédérale rabotée de 20%, ce qui ampute au final son budget d'un petit 10%. Addition totale pour l'ensemble de la législature: 767.000 euros.

### **Indépendance**

Et ça, Myria ne le digère pas. Pour plusieurs raisons, détaillées dans le rapport expédié hier au Parlement fédéral. On vous les expose brièvement. Un: cette coupe, Michel n'était pas en droit de la réaliser, au nom de l'indépendance de l'organisme - l'Inspection des Finances est sur la même ligne. Deux: Myria subit une sorte de "traitement de faveur", faisant qu'il est frappé comme nul autre. Déjà, son cousin Unia est épargné. Et les autres organismes dépendant de la Chambre, comme le Médiateur fédéral, ne doivent fournir qu'un effort de 2% par an. Ensuite, dans la fonction publique, la coupe claire de 20% ne touche que les frais de fonctionnement, pas le personnel. Pas chez Myria, où la masse salariale pèse un million et qui prend ces 20% de face.

Cette mise au pain sec n'est pas sans conséquences sur le travail de Myria, obligé de tailler dans ses activités. "Myria suit insuffisamment la problématique du retour, de l'éloignement et de la détention", illustre le rapport. Qui pointe la baisse du nombre de dossiers de lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains dans lesquels Myria peut se constituer partie civile, ou l'abandon de toute campagne d'information à l'attention du public. Entre autres. Ses comptes trinquent également puisque, et c'est une première, un déficit de 30.000 euros s'est invité l'an dernier.

Ce n'est pas tout. "En stoemelings", Michel a chargé la barque de Myria, en le désignant, avec Unia, organisme de référence dans le cadre de la directive européenne (2014/54) veillant à la libre circulation des travailleurs européens au sein de l'Union. Cela, sans leur octroyer les moyens afférents, ce qui est contraire à ce que prescrit la fameuse directive.

Que demande donc Myria? L'organisme comprend le contexte budgétaire délicat et se montre prêt à faire une croix sur les montants qu'il estime indûment économisés de 2015 à 2017, soit 443.000 euros. Mais demande qu'il soit mis fin à la réduction récurrente de sa dotation à partir de 2018, de quoi lui procurer 162.000 euros d'air frais dès l'an prochain.

### **"Tendre la sébile"**

"Nous ressentons qu'il y a une unanimité pour estimer que notre demande est légitime, écrit François De Smet, directeur de Myria. Mais que personne au sein du gouvernement n'est prêt à endosser le poids budgétaire (pourtant modeste) et politique que représenterait le fait de respecter notre indépendance et notre cadre budgétaire."

C'est pourtant fondamental, poursuit-il. "Chacun peut comprendre que notre rôle ne peut être rempli de manière satisfaisante que si notre indépendance financière est pleinement respectée. Comment, en effet, pouvoir critiquer le gouvernement sur sa politique vis-à-vis des étrangers un jour, et tendre la sébile pour lui demander de bien vouloir respecter notre dotation le lendemain?"

Et réalisable, sans que cela plombe le budget de l'Etat, vu les montants en question. Surtout que si l'urgence s'en fait sentir, Michel est capable de libérer des fonds, en témoigne l'enveloppe de plus de 17 millions libérée en 2016 et 2017 pour la politique de détention et d'éloignement.

"Nous espérons que le Parlement voudra bien accorder à notre situation l'attention qu'elle mérite", conclut Myria